



# ASSEMBLEE GENERALE LIGUE HAUTS DE FRANCE NORMANDIE F.S.P.N.

## PROCES – VERBAL



MARCHIENNES (59)

13 février 2020



## TABLE DES MATIERES

	TITRE	PAGE
<b>1</b>	<b>PARTICIPANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>	<b>3</b>
<b>1.1</b>	<b>ELECTEURS</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>4</b>
<b>2.1</b>	<b>QUORUM</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE HAUTS DE FRANCE NORMANDIE</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL DU 07 MARS 2020</b>	<b>6</b>
<b>4.1</b>	<b>1<sup>ère</sup> RESOLUTION</b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL</b>	<b>6</b>
<b>6</b>	<b>RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL</b>	<b>9</b>
<b>7</b>	<b>RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES</b>	<b>14</b>
<b>8</b>	<b>QUITUS</b>	<b>15</b>
<b>8.1</b>	<b>2<sup>ème</sup> RESOLUTION</b>	<b>15</b>
<b>9</b>	<b>AFFECTATION DES RESULTATS SUR LES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>15</b>
<b>10</b>	<b>BUDGET PREVISIONNEL 2019</b>	<b>15</b>
<b>10.1</b>	<b>3<sup>ème</sup> RESOLUTION</b>	<b>17</b>
<b>11.1</b>	<b>MODIFICATIONS STATUTAIRES</b>	<b>17</b>
<b>11.1</b>	<b>MODIFICATION TITRE I- BUT ET COMPOSITION</b>	<b>17</b>
<b>11.2</b>	<b>4<sup>ème</sup> RESOLUTION</b>	<b>18</b>
<b>11.3</b>	<b>MODIFICATION TITRE II – LA PARTICIPATION A LA VIE DE LA LIGUE</b>	<b>18</b>
<b>11.4</b>	<b>5<sup>ème</sup> RESOLUTION</b>	<b>18</b>
<b>11.5</b>	<b>MODIFICATION REGLEMENT – ART R25-1 DELEGUE SPORTIF</b>	<b>18</b>
<b>11.6</b>	<b>6<sup>ème</sup> RESOLUTION</b>	<b>19</b>
<b>11.7</b>	<b>MODIFICATION REGLEMENT – ART R25-1 DELEGUE SPORTIF</b>	<b>19</b>
<b>11.8</b>	<b>7<sup>ème</sup> RESOLUTION</b>	<b>19</b>
<b>12</b>	<b>ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (RESULTATS DU VOTE)</b>	<b>19</b>
<b>13</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>20</b>
<b>14</b>	<b>PRESENTATION DES NOUVEAUX CONSEILLER TECHNIQUES DE LIGUE</b>	<b>20</b>
<b>15</b>	<b>ALLOCUTION SECRETAIRE GENRAL ET TRESORIER GENERAL DE LA FEDERATION</b>	<b>20</b>
<b>16</b>	<b>CEREMONIE DE CLOTURE</b>	<b>21</b>
<b>16.1</b>	<b>REMISE TROPHEES SPORTIFS DE L'ANNEE 2018</b>	<b>21</b>
<b>16.2</b>	<b>REMISE DIPLOME D'HONNEUR</b>	<b>22</b>
<b>16.3</b>	<b>REMISE MEDAILLE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIFS</b>	<b>22</b>

## 1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 1.1. ÉLECTEURS

#### **1. PARTICIPANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE :**

##### 1.1. Associations sportives de police : 43

Présentes : 29

ASP DUNKERQUE – ASC ENP ROUBAIX – ENTENTE SPORTIVE POLICE NATIONALE - ASDP LILLE, ASP ROUBAIX – ASP TOURCOING – ASP VALENCIENNES - - CMPN NORD-NORMANDIE –

USP MANCHOISE - AS PAF 59 - ASC UAR - ASDP BETHUNE - CFP BETHUNE – AS CRS 15 BETHUNE - ASP LENS – AS PAF 62 - ASP LE HAVRE - AS CRS 31 DARNETAL – USP ROUEN

ASC ENP OISSEL - ASP BEAUVAIS OISE - ASP AMIENS - - ASP CHERBOURG – ASP ORNE –

ASP CAEN - ASP CHATEAU THIERRY - ASP SAINT OMER - AS CRS 16 SAINT OMER - ASPJ LILLE

Absentes : 14

- AS CRS 11 LAMBERSART - ASP MAUBEUGE - ASP BOULOGNE - ASP CALAIS - ASP EURE –

AS CRS 32 SAINT ADRESSE - ASP BOULOGNE S/MER – ASP EURE - ASP CAMBRAI – AS LA ROSERAIE - AS CRS 12 LAMBERSART - LES TORTUES DE L'OVALE - ASP ARRAS –

AS CRS 21

##### 1.2. Comité directeur : 27

Présents : 20

Mesdames : GUIVARCH Annick, DUMONT Ludivine, BAILLON Céline, SELOSSE Houria, MARTINEZ Hélène

Messieurs : CAMPAGNE Christophe, LOISON Gautier, MARTINEZ Laurent, PARMENTIER Frédéric, ROUSSEL Pascal, PINCEEL Benoît, ALOE Benoît, MARIE Damien, FABRIS Frédéric, VERQUIN Olivier, PECQUEUR Jean-Michel, SAUVAIRE Emmanuel, VOREUX Christophe, DERVIN Frédéric, , GRENIER Philippe

Excusés : 7

Mesdames : MEURISSE Christine PLAISANT Anne

Messieurs : DIMPRES Olivier, DOUCARE Alexandre, DEBOISSY Pascal, LEDOUX Ludovic BIGNON Frédéric

## 2. OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

## 3. CLÔTURE DES VOTES

## 4. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 4.1 QUORUM

A 11h00 : Accueil des électeurs : remise du matériel électoral et émargement.

Nombre d'électeurs inscrits : 55, représentant 171 voix  
Nombre d'électeurs présents : 43, représentant 146 voix  
Nombre d'électeurs absents : 12, représentant 025 voix

En application de l'article 9 des statuts, les représentants des associations sportives affiliées à la fédération, élus en assemblée générale de ligue régionale ou de comité départemental, sont porteurs de voix comme suit :

CODE GS	GROUPEMENT SPORTIF	TOTAL DES VOIX	TOTAL DES DELEGUES
03001	Association Sportive de la CRS n° 21	4	1
03004	Association sportive de la Police de CAEN	6	2
03005	Association Sportive de la Police du Département de l'EURE	3	1
03006	Association Sportive de la Police MANCHOISE	X	X
03007	Union Sportive de la Police de CHERBOURG	3	1
03008	Association Sportive de la Police Judiciaire de LILLE	3	1
03009	Association Sportive de la PAF NORD	3	1
03010	Association Sportive de la Division de LILLE	16	4
03011	Entente Sportive de LILLE	3	1
03012	Association Sportive de la Police de ROUBAIX	7	2
03013	Association Sportive et Culturelle de l'ENP ROUBAIX	10	2
03014	Association Sportive de la LA ROSERAIE	1	1
03015	Association Sportive de la CRS n°11	X	X
03016	Association Sportive de la CRS n°12	X	X
03017	Club Motocycliste de la Police Nationale NORD NORMANDIE	6	2
03018	Association Sportive de la Police de DUNKERQUE	3	1
03019	Association Sportive de la Police de TOURCOING	6	2
03020	Association Sportive et Culturelle de l'Unité Autoroutière Régionale	3	1
03021	Association Sportive de la Police ARMENTIERES	1	1
03022	Association Sportive des Polices Urbaines de VALENCIENNES	5	1
03023	Association Sportive de la Police de CAMBRAI	1	1
03024	Association Sportive de la Police de DOUAI	3	1
03025	Association Sportive de la Police de MAUBEUGE	X	X
03026	Association Sportives des TORTUES OVALE	X	X
03027	Association Sportive de la Police de l'OISE-BEAUVAIS	6	2
03028	Association Sportive de l'ORNE	3	1
03029	Association Sportive de la Police d'ARRAS	3	1
03030	Association Sportive de la Police de CALAIS	X	X
03031	Association Sportive de la Police de BOULOGNE SUR MER	X	X
03033	Association Sportive de la Police aux Frontières du PAS DE CALAIS	3	1
03034	Association Sportive de la Police de LENS	9	2

03035	<b>Association Sportive des CHTIREURS</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
03036	<b>Association Sportive du District de BETHUNE</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
03037	<b>Association Sportive de la CRS n° 15</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
03038	<b>Association Sportive et Culturelle du CFP BETHUNE</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
03039	<b>Association Sportive de la CRS n° 16</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
03040	<b>Association Sportive de la Police de SAINT OMER</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
03041	<b>Union Sportive de la Police ROUENNAISE</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
03042	<b>Association Sportive de la CRS n° 31</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
03043	<b>Association Sportive de la CRS n° 32</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
03044	<b>Association Sportive et Culturelle de l'ENP ROUEN OISSEL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
03047	<b>Association Sportive de la Police du HAVRE</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
03048	<b>Association Sportive de la Police d'AMIENS</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>146</b>	<b>43</b>

- Quorum pour les approbations, décisions et élections : 73 voix (moitié du corps électoral)

Le quorum étant atteint, les travaux de l'assemblée générale débutent à 14h15

## 5 - ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE HAUTS DE FRANCE NORMANDIE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs  
Chers collègues, chers amis,

M. DERVIN, tient en premier lieu à excuser Olivier DIMPRES, président de la ligue, qui est retenu par des obligations professionnelles en lien avec ses fonctions de DDSP de l'Oise.

Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des associations, des sportifs et des conseillers techniques de ligue qui ont fait le déplacement à Marchiennes pour assister à cette assemblée générale.

Il salue également la présence à la tribune de M. COLLEN Cédric, membre du siège fédéral, représentant Mme JULLIEN Brigitte, présidente de la Fédération sportive de la Police Nationale.

Il remercie à leur tour les partenaires institutionnels de notre fédération :

La Banque Française Mutualiste représentée par M. TASSERIT et Mme VAQUETTE Nathalie de la Banque Française Mutualiste

La MGP représentée par M. Jérémie HERENT, vice-président de la MGP et de M. LELEU François, Président de la région Hauts de France.

La GMF représentée par M. Frédéric GARNIER

La Société Générale avec la présence de M. LABORDE Philippe.

M. Denis BILLIN de la Sté C.2.C.

Mrs. Patrick GUERY de la Société Transmark qui a offert le vin du repas.

Il souligne la présence dans l'assemblée de M. Patrick PLETS, ancien président de la Ligue Nord, Mrs. Marc DUFOUR, ancien secrétaire général de la ligue Nord, de Jean-Marie LEGRAND et David GAY, ancien trésorier de la ligue Nord.

De M. Claude MERLY, Maire de Marchiennes.

Il remercie Donato SILVESTRI qui a présidé les bureaux de vote.

Il tient également à remercier nos amis retraités Jean-Marc LEFEBVRE, Patrick DEROUBAIX, Gilbert HAEM, René DHILLIT qui ont tenu les bureaux de vote et qui ont aidé dans l'organisation de cette assemblée.

Il remercie nos partenaires et excuse l'absence des partenaires suivants:

M. Luc BAEYENS de la Société des Eaux St Léger

Il excuse Madame KICHTCHENKO Céline, Cheffe de la circonscription de Douai.

Il excuse M. BOUDAILLIEZ Joël, ancien président de la Ligue Nord.

La bonne nouvelle pour l'année à venir est la confiance accordée par notre Ministère de l'Intérieur qui renouvelle à la même hauteur la subvention de fonctionnement. La FSPN est reconnu pour être un acteur majeur dans la lutte contre les risques psychosociaux.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

## 6. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 MARS 19

### 6.1 1<sup>ère</sup> RESOLUTION

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 07 mars 2019.

M. DERVIN cède la parole au secrétaire général pour son rapport moral.

## 7. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs, les représentants des associations sportives  
Chers collègues,  
Chers amis sportifs,

Mesdames, Messieurs, Chers amis,  
Merci pour votre présence, une fois de plus vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement du sport dans la Police.

C'est pour moi aujourd'hui mon avant dernière assemblée générale à ce poste. L'année prochaine sera une assemblée électorale et celles et ceux qui souhaitent s'investir pour notre ligue seront les bienvenus ?

Aujourd'hui, je vous épargnerai mes traditionnelles citations mais je vous invite à lire le petit texte qui vous a été distribué et qui parle de vous, de votre engagement.

Pour ma part je n'ai pas fait un rêve... mais j'ai juste l'espoir d'une reconnaissance par notre administration du travail qui est accompli par la fédération sportive et l'ensemble des personnes qui la compose dont vous faite parti.

J'ai l'espoir d'un soutien à l'endroit des responsables d'association qui donnent de leur temps pour les autres.

J'ai l'espoir, que nos écoles redonnent ce goût de l'effort et de l'engagement bénévole qui se délite.

J'ai l'espoir qu'au travers du sport nous puissions aider nos collègues en grande difficulté.

Sur le plan sportif, notre ligue a une fois de plus été bien représentée durant cette année sportive tant au niveau international qu'au niveau national en récoltant plus de 40 médailles lors des différents championnats et Coupe de France.

Nous avons été présents sur l'ensemble des championnats.

Je souhaiterai tout de même faire un rappel aux conseillers techniques de ligue que nous devons être exemplaire. Que l'image de notre ligue et de notre métier ne saurait être entachée par des comportements inappropriés.

Au niveau régional, l'ensemble des compétitions ont pu se dérouler et je vous présenterai juste après en détails ces résultats.

Je souhaiterai rappeler aux organisateurs de transmettre les résultats à la ligue et à Aurélien pour une diffusion sur nos supports de communication.

Notre site se développe avec plus de 1000 collègues inscrits, je félicite Aurélien pour cela, mais il nous faut progresser et je compte sur vous pour inviter vos adhérents à s'enregistrer

afin de pouvoir recevoir les informations sur les activités de notre ligue. Nous avons une moyenne de 87 visite /jour sur notre site.

Nous progressons en nombre de licencié et à ce jour nous somme à près de 1400 licences validées.

Nous avons développé de nouvelles activités comme les entrainements Trail et cyclisme qui rapportent un vif succès et de nouvelles compétitions avec le trail et le futsal.

Nous avons également enregistré la création de nouvelles associations avec Flers, Bolbec et Hazebrouck.

D'ici peu, il devrait se créer une association pour le département de l'Aisne. D'autres association qui étaient en sommeil sont en cours de réveil (Maubeuge, Calais).

Je souhaite remercier la société SAPL qui renouvelle son partenariat. Ce qui permet de renouveler les tenues Team Police.

Je tiens à féliciter les CTL pour leur investissement mais je souhaite rappeler que notre ligue comprend la Normandie et les hauts de France.

Merci et maintenant, je vais vous détailler les activités de la ligue en abordant la vie sportive nationale, régionale ...

**BILAN SPORTIFS**

### **CHAMPIONNAT D'EUROPE USPE**

- TENNIS DE TABLE

Médaille de Bronze en double pour Frédéric LEFEBVRE (ASP Douai)

- JUDO

Deux membres de la ligue obtiennent un satisfecit. Une médaille de bronze pour Lucille KLEIN (ASDP Lille) en moins de 52kg et une médaille d'argent pour Alexandre CHEVAL (ASC ENP ROUBAIX) en moins de 100kgs

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT INDIVIDUEL**

CYCLISME à Etissac (10),

Médaille d'Argent pour: Elodie BELZ et Romain DEVOS

Médaille de bronze par équipe en vétéran

TRIATHLON à Dienville (10),

Médaille d'Argent pour : Romain DUPUIS et Médaille Argent pour l'équipe HDFN

PARCOURS SPORTIF DE TIR POLICE,

Sandra PESQUER : 3ème place – Médaille de Bronze et Frédéric FABRIS vainqueur du « Man to Man »

RALLYE MOTOCYCLISTE à La Londe des Maures (83), Frédéric COUSSEMENT de la FMUD 62, obtient une belle 3 ème place au classement général (SCRATCH) – Il termine 1er classement base régularité et 2 ème du classement par équipe.

Le 2è participant de la ligue le Bg Mathieu CAILLIET de la FMU ROUEN termine à la 11<sup>ème</sup> place.

NATATION à Redon (35)

L'Equipe de la Ligue est championne de France Police par équipe et revient de ce championnat avec 7 médailles d'Or - 14 médailles d'Argent - 6 médailles de Bronze

Satisfécit pour Cyrielle Duhamel, adjointe de sécurité à l'UF Béthune et en contrat image avec le ministère de l'intérieur, obtient 5 médailles.

KARATE À Castelnau-le-lez (34)

L'équipe de la ligue HDFN obtient 6 médailles dont 4 en Bronze, une en argent et une en or

### **SPORT COLLECTIF**

HAND BALL FEMININ à Lacanau (40) - 5ème place

FOOTBALL MASCULIN à Saint Germain en Laye (78) - 2ème place

FOOTBALL FEMININ à Béthune (62) - 3ème place

HANDBALL MASCULIN à Lacanau (40) - 2ème place

CHALLENGE NATIONAL DU COMBINE POLICIER - Reims (51)

2 équipes de la ligue étaient engagées sur l'épreuve mixte, celle composée de :

Lucie Wadoux, Stéphanie Tran Vo, Guillaume Gillodts, Emmanuel Laforgue, Vincent Théry obtient une belle 2<sup>ème</sup> place.

La 2ème équipe termine à la 10ème place.

Sur la compétition individuelle, les féminines de la ligue se sont distinguées avec la 3ème place de Stéphanie Tran Vo de l'USP Rouen, à 8s de la 1ère et de la 4ème place de Lucie Wadoux également de l'USP Rouen à 13s de la championne de France

### **COUPE DE FRANCE**

TIR AUX PLATEAUX à Loon-Plage (59) :

Médaille d'Or pour l'équipe de la ligue HDFN composée de Clément CHOUZENOUX - Francky DELCOURT - Stéphane CARLIER

Clément Chouzenoux est vice-champion de France et vainqueur du Super Challenge

PETANQUE à Beauvais (60) :

Cette 1ère édition de cette coupe de France a réuni près de 130 participants

Vainqueur la tripléte HEAMS-LARUELLE-MARTINEZ de la Ligue Hauts de France Normandie.

GOLF à Toulouse (31) :

Rudy Davaine obtient la 2ème place de la première série . Quant à Nicolas Leblanc et Jamick Baude, ils terminent 1er et 2 éme de le 2ème série.

La ligue termine à la 2<sup>ème</sup> place par équipe de la coupe de France

### **ORGANISATIONS DIVERSES**

#### **RESULTATS DES COMPETITIONS REGIONALES**

Tir Sportif - organisé le par ASP Lens à Bully les mines – 18 participants

Parcours sportif de Tir Police - organisé par ASP Cherbourg à Coutances(50) – 39 participants

Triathlon - organisé le 14 juin à Gravelines – 49 participants

Natation - 1000m nage libre le 14 juin à Gravelines – 12 participants  
VTT - organisé le octobre par l'ASDP Béthune – 65 participants  
Cyclisme - organisé par l'ASP Roubaix à Bouvines – 67 participants  
Pétanque tournoi final - Organisé par ASP Valenciennes  
12 doublettes en tournoi principal et 11 doublettes en tournoi complémentaire  
Tir Plateaux - Organisé par l'AS CRS 16 à Loon-Plage – 35 participants  
Parcours de Chasse - organisé par AS CH'TIREURS à Flers (62) – 49 participants  
Cross Country - Organisé par l'ASDP Béthune – 138 participants  
Course Hors Stade à Amiens (80) – Course au fil de l'eau – mai 2019 - 93 participants  
Trail - Organisé par la ligue à Olhain – 120 participants  
Badminton - Organisé par l'ASP Lens à Liévin – 25 participants  
Tennis Individuel - Organisé par CTL à Villeneuve d'Ascq - 20 participants  
Judo - Organisé par l'ASP Lens à Bully les Mines  
Rallye Motocycliste - Organisé par le CMPN NN à Montdidier – 76 participants –  
Football senior à 7, tournoi Final organisé par ASP Tourcoing – vainqueur ASP Tourcoing  
Football Vétéran à 7, tournoi Final organisé par l'ASP Le Havre, vainqueur ASP Caen  
Tournoi Futsal Hauts de France, organisé par la Ligue à Cambrai – 8 équipes - Vainqueur l'ASP Lens  
Tournoi Futsal Normandie - Organisé par l'ASP Caen – 9 équipes – Vainqueur ASP Caen  
Tennis de table par équipes - Organisé à Beuvry -  
Tennis par équipe - Tournoi final organisé par l'ASP Valenciennes – 4 équipes  
Volley Ball - Tournoi Final organisé par l'ASP Valenciennes – 8 équipes – vainqueur ASP Valenciennes  
Basket Ball - Tournoi final organisé le 3 décembre par ASDP Lille – Vainqueur ASDP Lille

#### **ORGANISATIONS FSPN – TEAM POLICE**

MUD DAY – Course à obstacles à Alençon (61), 1ère édition - 250 participants tous policiers  
LA ROUTE DU LOUVRE- Marathon et 10km - 1ère édition – 109 inscrits

#### **JOURNEE PREVENTION SANTE**

En lien avec la DCRFPN - à la DZCRS Nord en Septembre puis au CSP LENS en Octobre

#### **JOURNEE DE LA SECURITE**

A Beauvais en Septembre, à Evreux en Octobre et enfin à Hazebrouck en novembre

#### **ORGANISATION 2020** Championnats de France

TENNIS DE TABLE à Beuvry du 10 au 12 mars 2020 et JUDO du 6 au 8 octobre 2020

Le Calendrier prévisionnel 2020 peut-être consulter sur nos sites fspn-hdfn.com et sportpolice .fr

### **VIE ADMINISTRATIVE**

42 dossiers de Blessures en service ont été traités par le secrétariat de la ligue en 2019.

Informations importantes concernant les dossiers de B.S. :

Le secrétaire général précise qu'un nouveau document a été créé par le SGAMI et il rappelle que les dossiers doivent transiter par la ligue HDFN et doivent contenir les documents suivants.

III – Délais de déclaration

• Le délai de déclaration de l'accident est de 15 jours à compter de la date de l'accident ou de 15 jours à compter de la date de constatation médicale lorsque le certificat médical initial est établi dans le délai de deux ans à compter de la date de l'accident.

IV – Pièces à fournir au Bureau des Affaires Médicales

1 • Original du certificat médical initial descriptif (mentionnant les blessures alléguées par l'agent)

Systematiquement

2 • Formulaire de déclaration d'accident (indiquer le matricule de l'agent en haut à droite du formulaire)

3 • Attestation d'accident de sport du chef de service (ci-dessous)

4 • Attestation d'accident de sport moniteur/ligue (ci-dessous, à remplir soit par un moniteur, soit par le secrétaire général de la ligue) Systematiquement \* Dans le cadre du sport associatif

5 • Licence de sport

6 • Fiche de reprise du service Systematiquement \*A la reprise du service

7 • Original du certificat médical final descriptif établi par un médecin de police (après période de soins) Systematiquement \*A la fin de la période de soins

8• Documents médicaux originaux (compte-rendu de radiographie, d'examen, opératoire, bulletin de situation hospitalière...) Si ces documents facilitent la reconnaissance de l'imputabilité au service

## **8. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL**

### **LICENCES**

Au final nous comptons 2 805 licenciés en 2019 contre 2 541 licenciés en 2018, soit une hausse de presque 10 % qui vient compenser la baisse enregistrée l'année précédente.

Ce nombre de licenciés nous permet de préserver notre 3ème place des Ligues de France, derrière PARIS et l'Est. Nous obtenons ainsi un objectif fédéral (celui de la hausse d'au moins 3% du nombre de licences total).

Concernant les licences féminines : 408 en 2019 contre 394 licenciées en 2018, soit 14,54 %, pourcentage qui reste insuffisant pour atteindre l'objectif fédéral fixé (16%), malheureusement ceci est dû en partie au désengagement total de l'ENP Oissel.

A noter le maintien à un très bon niveau de Lille (+ de 350 licences encore), l'excellente santé de l'ASP LENS qui reste sur le podium avec 197 licenciés et une hausse de 18% ; Parmi les 10 plus grosses associations de la Ligue, seule l'ENP Roubaix et Tourcoing connaissent un léger recul (-7 et -4%). A noter la belle place de l'ASP Caen qui a totalisé 120 adhérents et représente la plus grosse association de Normandie et la très belle progression de l'ASDP Béthune (+69%) à la 8ème place. Sur les 43 associations, 26 sont en progression, 3 sont stables et seules 14 sont en recul.

Pour les plus grosses chutes à noter l'Antenne de Béthune avec -31% (mais les licences des élèves de décembre n'ont pu être enregistrées pour 2019), la CRS 32 (-37.70%), l'ENP Oissel (-54%), Château Thierry (-78%).

Concernant les Ecoles, l'hécatombe se poursuit puisque l'ENP Oissel ne compte plus que 12 licenciés, l'antenne de Béthune et l'ENP Roubaix sont également en recul.

### **BUDGET ADMINISTRATIF**

Quelques chiffres :

- 280 virements bancaires effectués par la Ligue
- 395 pièces comptables en administratif
- 400 pièces comptables en associatif

### **BUDGET DELEGUE DE LIGUE (BDL)**

Pour un budget initial de 37 134.50 € prévu pour nos activités de Ligue, nous avons dépensé

- Pour les championnats Régionaux : 29.717,50 € (c'était 12500 € en 2017 : rappelons qu'on ne dispose que de 37.134,00 € pour toutes les activités de ligue, regroupements et réunions comprises)
- Pour les regroupements : 8.178,74 € contre 6.603,84 € en 2018 et 5.266,37 € en 2017.
- Pour les Réunions et Formations 5.593,93 € contre 7.564,71 € en 2018.

Soit un total de dépenses de 43.490,17 €, soit déjà plus que le budget mis à notre disposition (BDL), un dépassement de 15%.

Notre Ligue disposait en plus d'un budget alloué spécifiquement au développement de la Ligue (le budget du RRADT) de 3 500 € et qui a été utilisé à hauteur de 3 373.22 €.

Pour le fonctionnement automobile de la Ligue nous disposions également d'un budget de 4 800 € et nous avons dépensé 2 594.28 €.

Concernant les barèmes prévoyant les coefficients kilométriques pour les remboursements des déplacements, constatant que le système actuel était bien trop généreux, l'ensemble des membres du Comité Directeur du 11 décembre 2019 a décidé à l'unanimité de rembourser désormais aux frais réellement engagés (via l'application Mappy).

#### Championnat de France Séjour

Pour l'organisation du championnat de France de football féminin à Olhain, nous disposions d'un budget de 13 066.00 €. Nous n'avons dépensé que 9 792.27 € mais la fongibilité des budgets ne concerne pas celui-ci, d'où la reprise par la fédération de plus de 3 000 €

#### Championnat de France Transport :

Nous disposions d'une enveloppe globale pour les déplacements aux championnats de France de 12 557.10 € et nous avons dépensé 9 583.45 €. Désormais grâce à la fongibilité des budgets, le non utilisé de ce budget transport a pu être utilisé sur un autre budget plus en difficulté (notamment les activités de Ligue : BDL).

Le total de dépenses et de recette en administratif s'élève à 71 057.60 €

Ce budget ne nous a pas permis de couvrir intégralement les activités de la Ligue et les dernières activités de Ligue ont été prises en charge par notre compte associatif, entamant sérieusement notre épargne.

Concernant l'exercice 2019, pour équilibrer notre budget administratif, il aurait fallu 82 010.20 €, soit 11 000 € supplémentaires. Nous savons déjà que le budget 2020 ne sera pas supérieur à celui de 2019 et il nous faut donc trouver des solutions pour ne pas compromettre notre stabilité financière et préserver notre matelas d'épargne (environ 45 000 € épargnés en 20 ans qu'on vient d'amputer de 12 000 € en un an).

En 2019 de nombreuses activités supplémentaires sont venues s'ajouter alors que le bilan 2018 était déjà déficitaire de 1 699.80 €:

- Le Cross inter- départemental 59/62/02 : 500 € (organisé par la Ligue)
- Les entraînements Trail, cyclisme : 1 700 € (100 € par journée)
- Le Futsal 1 500 € environ (Zone Nord et Normandie)
- Les activités CMPN (qui n'ont rien couté en 2018) : 2 000 € environ
- Le logiciel parcours de courses : 300 € (RRADT)
- Les 2 postes Laser Run : 2 500 € ( 4 offerts par la fédération)

Soit un total de dépenses supplémentaires par rapport à 2018 avoisinant les 8 500 € !

Rappelons qu'un championnat de hand-ball était prévu ainsi qu'un championnat de ligue de Beach Volley ; les dépenses auraient alors été bien plus importantes !

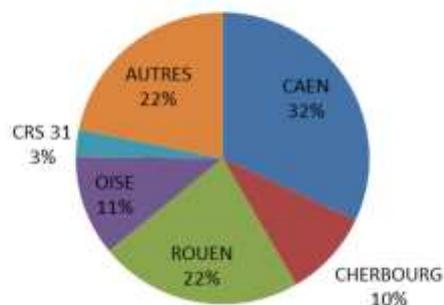
C'est désormais un fait, les dépenses de la Ligue surpassent largement les recettes et il va nous falloir trouver des solutions pour limiter cette tendance.

### COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2019

## DEPENSES

TOTAL	71 057.60 €	100%
CHPTS DE LIGUE	29 717.50€	41.8 %
TRANSPORT CHPT France	9 583.45€	13.49%
SEJOUR CHPT FR FOOT F	9 858.27 €	13.88%
REUNIONS FORMATIONS	5 593.93 €	7.88%
REGROUPEMENTS	8 178.74 €	11.6%
BUDGET DEVL T RRADT	3 373.22 €	4.74%
BUDGET VL LIGUE	2 594.28 €	3.65%
CMPN TRANSPORT	2 158.21 €	3.03 %

#### TRANSPORT INTRA LIGUE 18 334.32 €



## RECETTES

TOTAL	71 057.60 €
BUDGET DELEGUE DE LIGUE	37 134.50 €
BUDGET CHPT DE France TRANSPORT	12 557.10 €
BUDGET CHPT DE France SEJOUR	13 066.00 €
FONCTIONNEMENT AUTO LIGUE	4 800.00 €
BUDGET DEVELOP.LIGUE RRADT	3 500.00 €

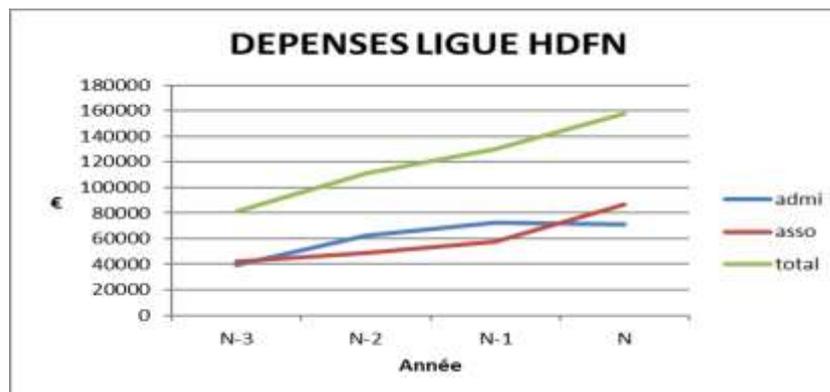
## DEPENSES

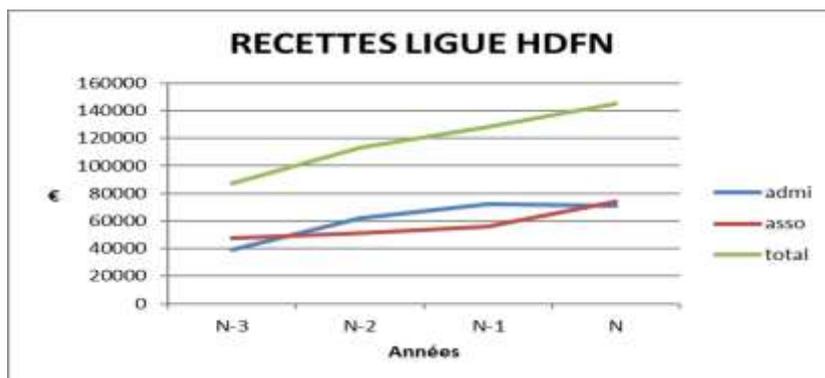
• 71 057.60€

## RECETTES

• 71 057.60 €

# RESULTAT NUL





### BUDGET ASSOCIATIF

Au niveau associatif, le montant total des dépenses s'élève à 86 509.85 € et le montant des recettes à 73.997,56 € pour un résultat final de l'exercice 2019 de moins 12.512,29 €.

Ce résultat découle de la nécessité de compenser le déséquilibre du budget administratif, en prenant en charge de nombreuses dépenses d'activités de ligue imputant en temps normal le budget administratif.

## EXERCICE 2019

### DEPENSES

Notre ligue a poursuivi le renouvellement des équipements des équipes, aussi en 2019 les disciplines suivantes se sont vues offrir des tenues neuves :

- Football féminin
- Triathlon
- Golf
- Athlétisme
- Natation
- Hand-ball féminin
- Cyclisme
- Hand-ball

Total de dépenses équipement sportif pour 2019: 11.495,56 € (12.000 € avaient été dépensés les 2 années précédentes).

Parmi les autres dépenses ; pour les fournitures sportives nous avons investi dans l'achat de 2 postes laser run (+ 4 offerts) pour 2 118.60 €.

Achat de ballons de football, de hand-ball, des lunettes de soleil pour le championnat de France de football féminin, des T-shirts pour le Cross et le triathlon et des munitions pour le tir, soit au total pour les fournitures sportives : 5 559.65.00 €.

Pour les coupes et médailles (y compris celles de l'Assemblée générale) : 3 416.35 €

L'entretien de la photocopieuse de la Ligue (loyer + consommables) a coûté en 2019, 3 098.53 €.

Le total de nos cotisations licences à la fédération à ce jour est revenu à 33 267.50 €.

Le total des dépenses de l'année est de 86 509.85 € contre 57 401.18 € (en 2018)

L

LICENCES FEDERALES	<b>33 267.50 €</b>
ACHAT FOURNITURES equip SPORT	<b>17 055.31 €</b>
ACHATS fournitures bureau inform	<b>1 182.67 €</b>
MAINTENANCE BUREAUTIQUE	<b>3 098.53 €</b>
ACHAT COUPES – MEDAILLES	<b>3 416.35 €</b>
CHAMPIONNATS REGIONAUX regpt	<b>9 943.65 €</b>
HEBERGEMENT	<b>7 599.60 €</b>
SUBVENTIONS VERSEES	<b>3 530.00 €</b>
TRANSPORT –PEAGES-PARKING	<b>1 369.37 €</b>
REUNIONS	<b>424.30 €</b>
RESTAURATION	<b>1 105.24 €</b>
COTISATION CROS	<b>250.00 €</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	<b>3 651.65 €</b>
FRAIS BANCAIRES	<b>156.48 €</b>

## RECETTES

Nos recettes concernant ces mêmes licences ont rapporté 51.050,00 € (part de la Ligue : 6 € par licence annuelle, 0.30 € par licence minorée).

Le montant total du partenariat 2019 est de 11.126,00 € (dont le partenariat fédéral)

La vente de produits a rapporté 3.530.00 € (survêtements de ligue, maillots trail et athlétisme).

Le total des recettes est de 73.997,56 € contre 55.701.38.38 € en 2018.

Le résultat associatif 2019 présente donc un déficit de 12 512.29 €.

(Dépenses : 86 509.85 €, recettes 73 997.56 €).

Nous avons en épargne 36 030 € et le compte courant affiche aujourd'hui 18 000.00 € environ, soit un disponible de 54 030.00 €.

TOTAL	73 997.56 €
LICENCES	51 050.00 €
Part Ligue HDFN 17 016.00 €	
DROITS D'ENGAGEMENT	6 634.00 €
SUBVENTION FEDERALE	1 200.00 €
MECENAT	11 126.00 €
VENTE MARCHANDISE	3 530.00 €
PRODUITS DIVERS	457.56 €

## RESULTAT EXERCICE 2019

### DEPENSES

• 86 509.85 €

### RECETTES

• 73 997.56 €

**DEFICIT DE 12 512.29 €**

### COMPTES FUSIONNES

#### FUSION DES COMPTES 2019

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ADMI	71 057.60€	71 057.60 €	0
ASSO	86 509.85 €	73 997.56 €	- 12 512.29 €
FUSION	<b>157 567.45 €</b>	<b>145 055.16 €</b>	<b>- 12 512.29 €</b>

DEFICIT EXERCICE 2019 : **12 512.29 €**

### CONCLUSIONS

Grace aux économies réalisées lors de précédents exercices, la situation financière de la Ligue Hauts de France Normandie peut permettre la réalisation de l'exercice 2020 et le début de la saison d'activités.

## 9. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En l'absence des vérificateurs aux comptes, le Secrétaire général donne la parole au Trésorier général de la ligue, M. MARTINEZ Laurent, qui lit le rapport d'Eric BRILLEMAN vérificateur au compte :

En application du mandat qui nous a été délivré par l'assemblée générale du 9 Février 2017 et conformément au règlement financier de la fédération, le contrôle des comptes de la ligue Hauts de France Normandie de la Fédération Sportive de la Police Nationale a été effectué le mardi 10 février 2020 dans ses locaux en présence de Laurent MARTINEZ, trésorier général de la Ligue et de nous-mêmes.

Nous précisons que nous ne sommes ni membres du comité directeur de la ligue ni représentants d'une des associations sportives présentes en assemblée générale. Notre seul lien avec la ligue consiste en une cotisation individuelle.

Ce contrôle a permis de vérifier par sondage les pièces comptables enregistrées pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Notre attention s'est portée, entre autres, sur l'engagement des dépenses et leur paiement, sur la régularité des enregistrements, sur la présence de justificatifs, sur la formalisation des visas, sur le rapprochement des cotisations déclarées et encaissées ainsi que sur les fonds propres et le résultat de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été données et sur les documents qui nous ont été présentés, nous déclarons n'avoir relevé aucun élément susceptible de remettre en cause la cohérence et la sincérité des comptes annuels / avoir relevé les anomalies suivantes :

Au 31 décembre, les données prépondérantes inscrites aux bilans actif et passif sont les suivantes :

- Trésorerie disponible (comptes 508000+512000+531000): 49.527,68 €
- Fonds propres associatifs (compte 102100) : 38.325,20 €
- Résultat arrêté au 31 décembre 2019 - 12.512,29 €

Au vu de ce qui précède, nous, vérificateurs aux comptes de la ligue, émettons un avis favorable pour que le quitus soit donné aux membres du comité directeur pour le dit exercice.

## 10. QUITUS

### 10.1 2<sup>ème</sup> RESOLUTION

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral présenté par le secrétaire général et, après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le trésorier général, du rapport des vérificateurs aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. En conséquence, elle donne quitus aux membres du comité directeur de leur mandat pour le dit exercice.

## 11. AFFECTATION DES RESULTATS SUR LES FONDS ASSOCIATIFS

L'assemblée générale affecte le résultat de l'exercice s'élevant à -12512,29 € en report à nouveau. Après affectation du résultat, le montant des fonds associatifs s'élèvera à 38325,20 € et celui du report à nouveau à 14202,48 €.

## 12. BUDGET PREVISIONNEL 2020 : ADMINISTRATIF ET ASSOCIATIF

<b>BUDGET ADMINISTRATIF</b>			
<b>PREVISIONNEL ADMI 2020</b>			
<b>N° de compte</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
62531224 à 62537224	CHAMPIONNATS REGIONAUX	23 000,00 €	
62541024 à 62547024	REGROUPEMENTS REGIONAUX	8 800,00 €	
62551024 à 62553024	REUNIONS REGIONALES	6 000,00 €	
62507024 - 62511024	SEJOUR CHPT France TETA	10 000,00 €	
	SEJOUR CHPT France JUDO	11 000,00 €	
62549024	DEVELOPPEMENT LIGUE RRADT	3 500,00 €	
62500024	VL LIGUE	4 000,00 €	
67000024	CHARGES EXCEPTIONNELLES	600,00 €	
62511024 à 62522424	CHPT DE France TRANSPORT	12 000,00 €	
<b>TOTAL CLASSE 6 (charges)</b>		<b>78 900,00 €</b>	
74811424	CHPT DE France TRANSPORT		12 500,00 €
74800024	VL LIGUE		4 800,00 €
74812024	DEVELOPPEMENT LIGUE RRADT		3 500,00 €
74811024 -324	SUBVSEJOUR CHPT FR TETA		10 000,00 €
	SUBVSEJOUR CHPT FR JUDO		11 000,00 €
77000024	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100,00 €
74811824	SUBVENTION ACTIVITES REGIONALES		37 000,00 €
<b>TOTAL CLASSE 7 (produits)</b>			<b>78 900,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			

## EVISIONNEL ASSOCIATIF 2018 ASSOCIATIF

<b>DEPENSES</b>			
<b>605100</b>	ACHATS (FOURNITURES INFORMATIQUES ET DE BUREAU)	<b>800,00 €</b>	
<b>601000</b>	ACHAT MATIERE PREMIERE	<b>600,00 €</b>	
<b>606 500</b>	COUPES, MEDAILLES, SOUVENIRS	<b>2 500,00 €</b>	
<b>607100 606 520</b>	MATERIELS, EQUIPEMENTS	<b>10 000,00 €</b>	
<b>615 610</b>	MAINTENANCE BUREAUT	<b>3 000,00 €</b>	
<b>611000</b>	SOUS TRAIT SERVICES EXT	<b>400,00 €</b>	
<b>611100</b>	HEBERGEMENT	<b>2 000,00 €</b>	
<b>613000</b>	LOCA SITES SPORTIFS	<b>300,00 €</b>	
<b>625600</b>	RECEPTIONS	<b>300,00 €</b>	
<b>622800</b>	ENGAGEMENTS	<b>150,00 €</b>	
<b>611200</b>	RESTAURATION	<b>500,00 €</b>	
<b>62532824</b>	CHPT LIGUE	<b>1 000,00 €</b>	
<b>606800 625000</b>	DEPLACEMENTS	<b>800,00 €</b>	
<b>627000</b>	SERVICES BANCAIRES	<b>154,00 €</b>	
<b>628 000</b>	COTISATIONS FSPN	<b>30 000,00 €</b>	
<b>618300</b>	COTISATIONS CROS	<b>350,00 €</b>	
<b>671500</b>	SUBVENTIONS VERSEES	<b>400,00 €</b>	
<b>670000</b>	CHARGES EXCEPT	<b>500,00 €</b>	
<b>TOTAL CLASSE 6 (comptes de charges)</b>		<b>53 754,00 €</b>	
<b>RECETTES</b>			
<b>706100</b>	<b>ENGAGEMENTS</b>		<b>804,00 €</b>
<b>745000</b>	PARTENARIAT		<b>4 500,00 €</b>
<b>742 001</b>	SUBV FEDERALES		<b>3 500,00 €</b>
<b>707000</b>	VENTE PRODUITS		<b>1 500,00 €</b>
<b>756 100 A 756 166</b>	LICENCES		<b>43 000,00 €</b>
<b>770000</b>	PRODUITS EXCEPT.		<b>450,00 €</b>
<b>TOTAL CLASSE 7 (comptes de produits)</b>			<b>53 754,00 €</b>
<b>RESULTAT FINAL :</b>			<b>0,00 €</b>

## 12.1 3<sup>ème</sup> RESOLUTION - ADOPTION BUDGET PREVISIONNEL

L'assemblée générale adopte les budgets prévisionnels administratif et associatif 2020 avec 134 voix pour, 01 abstention et aucune voix contre

OUI :	145	voix
NON :	000	voix
ABSTENTION :	001	voix

## 13. RESULTATS DES ELECTIONS

Donato SILVESTRI, président du bureau de vote, proclame les résultats des élections au comité directeur.

### 13.1 ELECTION AU COMITE DIRECTEUR (1<sup>er</sup> VOTE)

Collège électoral :	146
Suffrages exprimés :	136
Suffrages validés :	125
Bulletins nuls :	011

- REBOUR Christophe .....	22 voix
- SANIEZ Emmanuel .....	21 voix
- HURST Laurent .....	55 voix - élu
- LAUWAGIE Cédric .....	09 voix
- MERKHOUS Anthony .....	08 voix

### 13.2 ELECTION DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A L'AG FSPN

#### 13.2 .1 SCRUTIN N°2 (8 postes titulaires et 8 postes de suppléants) : REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Collège électoral :	146
Suffrages exprimés :	132
Suffrages validés :	132
Bulletins nuls :	000

8 candidats se sont présentés pour cette élection

REBOUR Christophe	130	voix	Elu
CAMPAGNE Christophe	131	voix	Elu
ROUSSEL Pascal	130	voix	Elu
FABRIS Frédéric	131	voix	Elu
SANIEZ Emmanuel	130	voix	Elu
LARCANCHE Frédéric	130	voix	Elu
SAUVAIRE Emmanuel	131	voix	Elu
LOISON Gautier	132	voix	Elu

## 14. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est parvenue au secrétariat de la ligue.

## 15. INFORMATIONS AUX ASSOCIATIONS

Le secrétaire général informe l'assemblée des dernières décisions financières qui ont été adoptées par le comité directeur de la ligue.

1<sup>ère</sup> disposition concernant le remboursement kilométrique des frais de déplacement :  
- la base se fera sur une distance de deux cents kilomètres (200 km) au lieu de 150km auparavant.

2<sup>ème</sup> disposition concerne le financement des repas lors des compétitions de ligue :  
- Les frais de repas pris en charge par la ligue lors des compétitions régionales seront désormais financés à hauteur de cinq euros (5,00€) en lieu et place des dix euros (10,00€) précédemment fixés.

## 16. PRESENTATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS TECHNIQUES DE LIGUE

Trois conseillers techniques de ligue ont été nommés par le comité directeur.

Pour le Hand-ball masculin a été nommé Fabrice LALAUERT de la AS PJ Lille.

Pour le Tir Sportif a été nommé David BONVARLET de l'association sportive de la Police de Lens.

Pour le Rugby a été nommé Renaud LEFRANCOIS de l'Union Sportive de la Police de Rouen.

## 17. INTERVENTION DU REPRESENTANT DU BUREAU FEDERAL FSPN

Cédric COLLEN, délégué aux animations et manifestations nationales félicite l'ensemble de l'assemblée pour leur présence et leur investissement au sein des associations sportives. Il fait un point sur la convention par objectif ministériel qui a été signée en 2019. Il informe que les manifestations TEAM POLICE proposées en 2019 seront renouvelées en 2020.

## 18. CEREMONIE DE CLÔTURE

### 18.1 REMISE TROPHEES ATHLETES DE L'ANNEE

#### **Championnat d'Europe USPE - Tennis de table**

Frédéric LEFEBVRE (ASP Douai)

#### **Championnat d'Europe USPE - Judo**

Lucille KLEIN (ASDP Lille)

Alexandre CHEVAL (ASC ENP ROUBAIX)

**Médillés aux championnats et coupes de France  
Médailles individuelles d'Or, Argent, Bronze**

**CYCLISME :**

Elodie BELZ et Romain DEVOS (argent)  
Equipe vétérans (Bronze)

**TRIATHLON**

Romain DUPUIS (Argent)  
Equipe HDFN (Argent)

**PARCOURS SPORTIF DE TIR POLICE,**

Sandra PESQUER (Bronze)  
Frédéric FABRIS (Or)

**RALLYE MOTOCYCLISTE**

Frédéric COUSSEMENT (Bronze)

**NATATION**

Cyrielle DUHAMEL (5 OR et 1 argent)  
Lucie WADOUX (1 argent – 3 bronze)  
Hélène MARTINEZ (1 bronze)  
FORTIN Emmanuel (1 argent)  
DUHAMEL Benoit (1 argent) –  
MAISON Vincent (3 or et 2 bronze)  
DEGROOTE Théo (5 argent et 1 bronze)

**TIR AUX PLATEAUX**

CHOUZENOUX (Argent)

**GOLF**

DAVAINE (Argent 1<sup>ère</sup> Série)

**KARATE**

Alexandre DOUCARE (Or et Argent)  
Sandra DEHAYNIN (Bronze)  
Alex LEMILLE (Bronze)  
Lucas SBACCHI (Bronze)  
TRANCART Jonathan (Bronze)

**COMBINE POLICIER**

Stéphanie VAN TRO (Bronze)

**Médailles par Equipe au championnat de France**

**OR**

Equipe de Tir aux Plateaux AUX : SUCHODOLSKI (CTL) – CHOUZENOUX- CARLIER – DELCOURT (OR)  
NATATION : THERY (CTL) (OR)

**ARGENT**

Equipe Ligue Hauts de France de Cyclisme : DELMOTTE – Equipe master homme  
Equipe mixte de Combiné Policier : GILLODTS – WACKERS – WADOUX – TRAN VO – THERY  
Equipe ligue Hauts de France Normandie de Hand Ball masculin : LALAUT (CTL)  
Equipe de ligue Hauts de France de Triathlon : Equipe senior masculin  
Equipe de ligue Hauts de France Normandie de Golf : Equipe homme

## BRONZE

Equipe Ligue Hauts de France de Football Féminin : DEPARIS CTL (Bronze)

## EXPLOIT SPORTIF

EXPLOIT SPORTIF : DUCAUROY Frédéric

## ASSOCIATION A L'HONNEUR

Association sportive de la Police de CAEN

Association sportive du district de BETHUNE

## 18.2 DIPLOME D'HONNEUR DE LA LIGUE HAUTS DEFRANCE NORMANDIE

Sur proposition de leur président d'Association Sportive avec l'agrément du Comité Directeur, le Président de la ligue Hauts de France Normandie attribue le diplôme d'honneur pour services rendus à la Fédération Sportive de la Police Nationale et ayant fait valoir leur droit à la retraite à monsieur:

Jean-Paul COPPIN - AS PAF 62

## 18.3 MEDAILLE JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

M. Frédéric DERVIN, vice-président de la Ligue, a remis au nom du Ministre des Sports en récompense et reconnaissance des éminents services rendus à la cause de la Jeunesse, des sports de l'engagement associatif la Médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif à M. Frédéric FABRIS de l'ASP CHERBOURG, membre du comité directeur et Conseiller Technique de Ligue de Parcours de Tir Police.

Après la remise de cette distinction, le vice-président clôt l'assemblée générale à 17h15

Le secrétaire général

Pour le Président  
Le vice-président

